

Paris, le 20 mars 2024

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 29 avril 2024

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vivendi se tiendra le lundi 29 avril 2024, à 10h00, à l'Olympia, 28 boulevard des Capucines, 75009 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de ce jour.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans le même avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires. Les informations visées à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce seront consultables sur le site internet de Vivendi à l'adresse suivante : <https://www.vivendi.com/actionnaires-investisseurs/assemblee-generale-2/>

A propos de Vivendi

Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les contenus, les médias et la communication. Groupe Canal+ est un acteur majeur de la création et de la distribution de contenus audiovisuels sur tous les continents. Lagardère est le troisième groupe mondial de l'édition grand public et de l'éducation, et un acteur international majeur du commerce en zone de transport. Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde avec une présence dans plus de 100 pays. Vivendi est également présent dans la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), les plateformes digitales de vidéos (Dailymotion), la fourniture d'accès Internet à très haut débit en Afrique (GVA), le spectacle vivant et la billetterie (Vivendi Village). Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe intégré accompagnant la transformation de ses métiers pour répondre aux attentes du public et anticiper leurs évolutions constantes. Groupe engagé, Vivendi contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXIe siècle. www.vivendi.com